



Vers le monde du travail

- Ouvrier qualifié dans une entreprise du secteur
- Indépendant (sous réserve d'avoir obtenu le Certificat de gestion)
- Emploi nécessitant le CESS

Vers les études

- Baccalauréat Technique
- Patronat – Gestion
- Architecte
- Géomètre



Marche

Institut Saint-Roch

Transition Technique - Technique Qualification - Professionnel



Rue Saint-Roch 7
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
084 32 01 50

stroch.marche@sec.cfwb.be
enseignementlibremarche.be

Facebook: Institut Saint-Roch Marche-en-Famenne

**7e Qualification
professionnelle
OUVRIER EN RENOVATION,
RESTAURATION ET
CONSERVATION DU
BATIMENT**
En alternance



FORMATION COMMUNE	7 ^e
Français	6
Sciences humaines	2
Sciences et technologies	2
OUVRIER EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT	
Cours techniques	5
Travail en entreprise	24
TOTAUX	39

Cette formation s'organise en alternance.

La semaine de formation se divise en un volet théorique (15 périodes de cours) et un volet pratique en entreprise (24h).

Elle te permettra :

- d'acquérir des techniques en rénovation, restauration et conservation du bâtiment;
- de te confronter à la réalité du monde du travail et de t'y intégrer pour l'avenir;
- d'obtenir un certificat de qualification (CQ7);
- d'obtenir le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) par la formation commune appropriée.

L'ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment accomplit des actes de réparation, de réfection ou de restitution des parties détériorées et des valeurs altérées d'un édifice (valeur historique, esthétique et/ou d'usage) qui se fonde sur le respect des matériaux (maçonnerie, pierre naturelle), des techniques et des prescriptions urbanistiques.

La rénovation/réhabilitation s'applique à toutes les interventions destinées à revitaliser un édifice délabré, à le rétablir dans un état d'utilisation satisfaisant par des travaux de réparation, de modernisation ou d'assainissement, dans le souci de sa valeur patrimoniale.

Selon la valeur historique et culturelle de l'édifice considéré, l'accent est mis tantôt sur la préservation scrupuleuse (conservation) ou sa remise en état (restauration au sens strict), tantôt sur sa réhabilitation (rénovation), assortie, le cas échéant, d'ajouts, d'annexes ou de modifications importantes.

Il est amené à rénover et conserver des éléments en maçonnerie et en pierre naturelle taillée.

Il accomplit des tâches liées :

- à la stabilité de l'édifice,
- au traitement des sels et de l'humidité ascensionnelle,
- au nettoyage de la façade,
- à la restauration des matériaux de façade,
- à la finition et la protection des façades.

Il travaille en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie.

Il veille au respect des personnes et de l'environnement.

Enfin, il produit un travail de qualité optimale, il sait s'intégrer dans des équipes de travail et communique aisément avec ses collègues.

Cette 7^e professionnelle «Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment» est accessible aux élèves ayant réussi une 6^e année et obtenu leur Certificat de qualification dans l'une des options suivantes:

- 6P Carreleur
- 6P Menuisier
- 6P Ouvrier en construction gros œuvre
- 6P Plafonneur
- 6P Tailleur de pierres – Marbrier
- 6TQ Technicien en construction et travaux publics

